

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 57 (1919)  
**Heft:** 15

**Artikel:** La pomme de terre en Valais  
**Autor:** Gabbud, M.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-214642>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

« Ensuite des informations prises il paraît certain que l'ouvrage de Victor Hugo intitulé *Napoléon le Petit* a été imprimé à Lausanne chez MM. Genton, Luquien et Cie, mais il porte un faux nom d'éditeur. Le titre porte, comme éditeurs, deux libraires de Londres et de Bruxelles.

Cet écrit, tiré à 6000 exemplaires, a été mis en vente chez la plupart des libraires de Lausanne, notamment chez MM. Delafontaine et Cie et Chantrens.

Une maison de la Chaux-de-Fonds en a fait une commande chez l'un des libraires de Lausanne de 800 exemplaires, et comme il n'est pas à supposer qu'une aussi grande quantité ait pu être placée à la Chaux-de-Fonds, on est conduit à conclure qu'une bonne partie de ces 800 exemplaires était destinée à être introduite en France.

Lorsque *Napoléon le Petit* parut, le Département de justice et police du canton de Genève fit appeler tous les imprimeurs de Genève pour les engager à ne pas se charger de la réimpression de cet ouvrage. C'est ce que les journaux ont rapporté dans le temps. Dès que la chose fut connue, MM. Genton, Luquien et Cie suspendirent leur impression, pensant qu'un avertissement semblable leur serait donné par l'autorité vaudoise, mais quand il virent qu'il n'en n'était rien, ils recommencèrent ou plutôt continuèrent leur entreprise jusqu'au bout. »

Le hasard de la conversation nous a permis de constater depuis lors que si MM. Genton, Luquien et Cie étaient désignés comme éditeurs de *Napoléon le Petit*, un de leurs confrères de la place avait reçu également des commandes. Son successeur se souvient parfaitement d'avoir vu l'objet du... délit.

A Genève le Conseil d'Etat inspiré par une sollicitude internationale digne d'éloges a pris spontanément des mesures pour faire cesser et empêcher la reproduction de la brochure de Victor Hugo intitulée *Napoléon le Petit*, commencée dans quelques imprimeries de cette ville. De ce nombre est une édition clandestine du même livre que projetait un Français régulièrement domicilié à Genève et qui eut l'audace de se prévaloir des traités entre la France et la Suisse pour prétendre que la défense de l'autorité genevoise ne devait pas le concerner.

Le Ministre de France a eu connaissance de ces faits et dans une première réponse qui lui fut faite, mentionnée plus haut sous lettre bb, on lit entr'autres le passage suivant :

« A Morat une édition de *Napoléon le Petit*, en langue allemande, a paru récemment chez l'imprimeur C. Bryner et a été publiquement annoncée. Informé de ce fait, le Département de justice et police s'est immédiatement enquis si cet éditeur était peut-être étranger, afin que le Conseil fédéral fût en position de prendre à son égard les mesures qui sont dans sa compétence. Mais Bryner étant Suisse, le Conseil fédéral n'avait à intervenir que dans le cas où il aurait reçu une plainte conformément aux lois répressives des abus de la presse dans le canton de Fribourg. »

(Cf pages 640 à 646 de la *Feuille fédérale suisse*, tome 2, rapport de gestion du Département justice et police.)

Les lignes qui précèdent prouvent que l'autorité fédérale avait d'abord été insuffisamment informée, puis qu'elle dit, dans son message :

« A part Morat où l'on a fait paraître une traduction allemande de l'écrit intitulé *Napoléon le Petit*, on n'a imprimé ce pamphlet nulle part en Suisse. »

Il est établi que Morat (pour l'édition allemande) et Lausanne (pour l'édition française) en approvisionnèrent la Suisse et que celle-ci n'eut pas besoin de recourir à l'étranger pour prendre connaissance des paroles enflammées de l'illustre proscrit de Guernesey. On peut aujour-

d'hui se procurer facilement *Napoléon le Petit* qui fait partie de la collection Nelson.

Nous nous réservons de revenir plus tard sur un conflit qui éclata et mit aux prises Druey avec Bühler le chef du Département de justice et police du canton de Berne au sujet de la circulaire « confidentielle ». — L. MOGEON.

**Retour d'enterrement.** — Deux citoyens viennent de l'enterrement d'un ami et devisent entre eux de ce qu'ils ont entendu dire, au bord de la fosse ouverte, par le pasteur de la paroisse. Au bout d'un temps de silence, l'un d'eux, subitement, se tourne vers l'autre :

— Dis-vai Djan-Daniel, as-te einteindu cein qu'a dé noutron menistré ?

— ?

— Adon l'a dé : « Mes chers frères, les bons s'en vont, les mauvais restent !... » Qu'est-ce que t'dit dé cein ?...

— Ouai, l'est p'têtre veré. Craio que, por no dous, no z'en arein adé encore por n'a vouarbettà !

**Exposition Charles Vuillermet.** — Du 15 au 30 avril, dans l'ancien Musée Arlaud, place Riponne, à Lausanne, seront exposées avant d'être dispersées à jamais, — car les amateurs se sont annoncés nombreux — les œuvres qu'à laissées le peintre Charles Vuillermet. Ces œuvres sont au nombre de plus de 150, non compris un certain nombre de sanguines, de fusains, de dessins.

Parmi les tableaux à l'huile figurent les dernières œuvres de Vuillermet : « Romainmôtier », « La Municipalité de Lausanne en 1914-1915 », « paysages de Lausanne, du Vieux-Lausanne, de Lavauz, de la vallée de la Venoge, de la côte, des environs de Rolle, de la vallée de Joux, de la Gruyère, des environs de Sierre, de Paris, de la Hollande, de la Russie : enfin quelques portraits. Les aquarelles évoquent surtout la verte Gruyère.

### « REMÉ LES BERBOTS »

Mon cher *Conteur*,

**L**'AUTRE jour, en me délectant des histoires en patois fribourgeois de Tobi di Jeliudzo, j'ai trouvé le mot « borbo », désignant un mets de raves bouillies, ce qui donne raison à ton excellent collaborateur Marc à Louis, et prouve que le mot est aussi employé par nos voisins des bords de la Sarine.

Le récit en question parle d'une « kagne de femala <sup>1</sup>, una pouta dagné <sup>2</sup>, on vretablyo lan dè rèbu », qui avait conçu le projet de se débarrasser de son époux en l'empoisonnant. Elle lui prépare donc «ouna plyétalà dè borbo i râvè », un de ses mets favoris, et y ajoute une bonne dose de poudre blanche qu'elle croit être de l'arsenic et qui n'est que du sucre pilé. Le mari, qui est au courant du projet de sa tendre moitié, feint d'être malade et se tient le ventre, en disant : « N'in dé tru pré, oubin lè râvè mè chon agron <sup>4</sup> chti an. »

Maintenant que nous sommes au clair, grâce aux communiqués de Marc à Louis et Eug. Monod, sur le sens et l'origine de ce mot, serait-il inutile d'ajouter que le meilleur moyen de préparer les berbots (ceux de La Vallée) est de les faire cuire à sec dans une de ces marmites de terre, à deux moitiés, dites « diables Roussel », fabriquées (sauf erreur) à la Poterie de Renens. « Ac du fromage », comme dit mon voisin, qui vient de la ville où l'on parle vite et bien, il n'y a rien de plus rustiquement savoureux sous le soleil !

L'ONCLE THÉO.

### La pomme de terre en Valais.

Nous avons encore reçu la lettre que voici au sujet des « berbots ».

<sup>1</sup> « Chienné de femme », insulte extrêmement offensante.

<sup>2</sup> « Vilaine tige » (de chanvre) et aussi : « Vilaine poutre », du nom des poutres formant les angles des anciennes cheminées dites « à la savoyarde ».

<sup>3</sup> « Planche de rebut », personne qui n'est plus bonne à rien.

Ces expressions se retrouvent encore dans le patois de Jorat.

<sup>4</sup> Il y a sans doute ici une faute d'impression. Il faut lire : « agro », « âgrie », ou « âgrou », ce qui signifie : aigre. « Je trouve les raves aigres, cette année-ci. »

**P**ERMETTEZ que je prenne part aussi à « l'affaire des berbots » qui nous furent si bien présentés le samedi 29 février, que l'eau nous en vient encore à la bouche, et de répondre partiellement au désir exprimé par Rocharnon, dans le *Conteur* du 1<sup>er</sup> mars.

Le patois du val de Bagnes dit couramment *Barbolt* dans le sens de bouillir. Il est aussi en usage dans l'acception dépréciative de parler d'une façon inintelligible ou aussi insensée. Le terme est vieilli dans certaines localités de la plaine bas-valaisanne que je connais. Notre mot *Gargosé* correspond à gargonner.

En beaucoup d'endroits du Bas-Valais, la pomme de terre porte le nom de *triffe* (ou une variante de prononciation très rapprochée); ce mot doit sans doute correspondre à *truffe*, végétal qui lui ressemble quelque peu.

Si je ne fais erreur, la pomme de terre fut importée d'Amérique aux premiers temps de la colonisation européenne (voir à ce sujet les dictionnaires encyclopédiques). Cultivée dans la suite en Allemagne et même en France, elle servit surtout de nourriture pour les pourceaux. Parmentier (1737-1813) eut l'heureuse et générale idée d'en vulgariser l'usage domestique, ce qui n'allait pas tout seul pour commencer. Il y réussit cependant sur une large échelle, c'est ce qui fit appeler quelque temps le précieux tubercule, *parmentière*. C'était dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. La culture de la pomme de terre, une fois son procès gagné, dut se répandre rapidement jusque dans la Suisse romande. Tous les Vaudois, amis de l'histoire, connaissent par le menu — même les dates précises qui m'échappent en ce moment — les débâcles du vaillant pasteur Martin de Mézières et de LL. EE. de Berne qui voulaient prélever la *dîme* sur cette nouvelle « céréale », intéressant épisode historique qui a fourni à notre écrivain romand René Morax, le thème d'une de ses pièces de théâtre les mieux réussies. (*La Dîme*, Théâtre du Jorat 1903).

Les événements évoqués se passaient vers le début de la Révolution française. L'introduction de la pomme de terre dans le Valais fut probablement postérieure de quelques années. D'après les traditions que j'ai recueillies à propos de *l'an de misère* (1816 et 1817), reproduites par le *Conteur* (nos du 2 et 3 décembre 1916) il en résulte que cette culture s'est encore peu répandue dans le pays à cette époque de *cher temps*. Elle n'avait pas supplanté celle de la fève qui jouait autrefois un rôle prépondérant dans l'alimentation humaine, rôle aujourd'hui bien déchu en Valais, sauf dans la commune de Liddes où cette culture a toujours revêtu une certaine importance qui se traduit dans le surnom patois de *peca-fâva*, attribué aux ressortissants de cette localité.

Aujourd'hui la culture de la pomme de terre est devenue la principale dans nos contrées montagneuses peu propices aux céréales. La consommation journalière du précieux tubercule a vaincu les préventions du début. Ce n'est plus le temps, où l'on s'en méfiait à tel point qu'on craignait, dans les environs de Saint-Maurice, qu'une famille qui en avait rentré l'abondante récolte... de trois sacs pleins allaisse devoir s'empoisonner si elle s'avisaient à en faire l'entièrre consommation.

La tradition veut que dans mon village natal de Lourtier, le premier importateur des pommes de terre soit un combourgéen qui fit du service militaire mercenaire et qui dut rentrer au pays vers 1800. Sa famille fut la première qui se décida à tirer parti de la plante nouvelle dans un jardin. Mais au milieu de l'été quand les baies vertes de cette solanée eurent atteint un certain degré de maturité on crut devoir en manger. On ignorait que la valeur alimentaire du végétal inconnu résidait dans la racine. Cette nourriture peu appropriée occasionna des coliques. Ce fut une profonde déception chez les

paysans difficilement novateurs. Les pommes de terre sont fiévreuses, disaient-ils, et tout au plus bonnes pour les pourceaux. Ce n'est qu'au printemps qu'on retrouva en terre les fameux tubercules qui réhabilitèrent peu à peu le *fruit à Parmentier*, auquel bien des vieillards de cette génération ne se rallièrent point.

Que de choses changées en cent ans !

Lourtier, 28 mars 1919. M. GABBUD.

**Petite cause, grands effets.** — Dans une discussion sur l'alcoolisme et l'abstinence, M. X. s'écrie :

— Savez-vous, Messieurs, quel est le grand coupable, le microbe responsable du fléau de l'ivrognerie ?

— .... ??

— C'est le piano !

— ???

— N'est-ce pas pour fuir cet instrument de torture que tant de maris s'en vont à la pinte, seul endroit où l'on soit à l'abri de ses méfaits ?

— Qu'en pensent nos aimables lectrices ?

**Dix chansons villageoises.** — Les éditeurs Fœtisch Frères S. A. publient 10 chansons villageoises de Gustave Waldner, sur des paroles de Marius Chamot. On y trouve le savoureux humour, la verve de l'auteur de « Pilette » et de « Jean-Louis aux frontières ». Quant à la musique de G. Waldner, gaie, alerte et spirituelle ou gentiment sentimentale, elle s'adapte parfaitement bien au texte.

### SALUT, GLACIERS SUBLIMES !

On nous communique un numéro de l'*Essor* — il n'est pas d'aujourd'hui — contenant cette amusante parodie du « Salut, glaciers sublimes ! », composée à propos du projet d'un chemin-de-fer montant à l'assaut d'une des principales sommités de nos Alpes vadoises.

**S**ALUT, glaciers sublimes,  
Vous qui touchez aux cieux !  
Nous gravissions vos cimes  
Dans des wagons moelleux.  
La neige se colore  
Aux feux d'un projecteur,  
Et l'on attend l'aurore  
Près d'un radiateur.  
Des monts jadis tranquilles  
Le chamois s'est enfui,  
Le bruit lointain des villes  
Y parvient aujourd'hui.  
C'est ici qu'on vous montre  
La terre et ses laideurs,  
C'est là-haut qu'on rencontre  
Tout ce qu'on vit ailleurs.  
Voici la cime aiguë,  
Au front découronné ;  
A ses beaux flancs de pierre  
Un rail s'est cramponné.  
O célestes campagnes,  
Nature immensité !  
Pleurons, sur les montagnes,  
Pleurons la liberté.

M. CONSTANCON.

La livraison d'avril 1919 de la *Bibliothèque Universelle* et *Revue Suisse* contient les articles suivants :

— Marcel Rouff. Les moulins à vent. Comédie. — Maurice Millioud. Métallum et Militaria. — Paul Sirven. Le second voyage de M. Micromégas. (*Troisième partie*). — Virgile Rossel. Des conférences de La Haye aux conférences de la paix. — Savitar. Le spectre de l'ancienne Slavie occidentale. — René Gouzi. Peuh... une négresse ! — Luc Mathez. Contre un canton du Jura. — Edouard Combe. Etatisme ou coopération. — Eug. Mottaz. Lettres inédites de Stanislas-Auguste Poniatowski. (*Quatrième et dernière partie*). — Jean Nicollier. Poésies. — Chroniques allemande. (A. Guillard) ; russe. (Ossip Lourié) ; suisse romande. (Maurice Millioud) ; scientifique. (Henry de Varigny) ; politique. (Ed. Rossier). Revue des livres.

La *Bibliothèque Universelle* paraît au commencement de chaque mois par livraisons de 200 pages.

**Aux temps troublés actuels.** — *Lui* : — Ce n'est pas étonnant que les pieds te fassent mal avec tes chaussures trop étroites.

*Elle*. — On se restreint comme on peut ; moi j'ai restreint ma pointure.

**Dédicé aux jeunes.** — On sait qu'il n'y a plus d'enfants, aujourd'hui. La charmante ingénuité de l'âge tendre, qui faisait jadis nos délices, est mal portée, maintenant. On est homme et femme dès le berceau.

Et, pourtant, Jean-Jacques Rousseau n'a-t-il pas dit, avec beaucoup de raison, certes :

« La nature veut que les enfants soient enfants avant que d'être hommes ! »

Pauvre Rousseau ! Il n'a plus guère voix au chapitre.

*Feuilleton du CONTEUR VAUDOIS*

### LA MAISON DU CHAT-QUI-PELOTE

PAR

HONORÉ DE BALZAC

Au milieu de la rue Saint-Denis, presque au coin de la rue du Petit-Lion, existait naguère une de ces maisons précieuses qui donnent aux historiens la facilité de reconstruire par analogie l'ancien Paris. Les murs menaçants de cette bicoque semblaient avoir été bariolés d'hieroglyphes. Quel autre nom le flâneur pouvait-il donner aux X et aux V que traçaient sur la façade les pièces de bois transversales ou diagonales dessinées dans le badigeon par de petites lézardes parallèles ? Evidemment, au passage de toutes les voitures, chacune de ces solives s'agitait dans sa mortaise. Ce vénérable édifice était surmonté d'un toit triangulaire dont aucun modèle ne se verrait bientôt plus à Paris. Cette couverture, tordue par les intempéries du climat parisien, s'avancait de trois pieds sur la rue, autant pour garantir des eaux pluviales le seuil de la porte, que pour abriter le mur d'un grenier et sa lucarne sans appui. Ce dernier étage était construit en planches clouées l'une sur l'autre comme des ardoises, afin sans doute de ne pas charger cette frêle maison.

Par une matinée pluvieuse, au mois de mars, un jeune homme, soigneusement enveloppé dans son manteau, se tenait sous l'auvent de la boutique qui se trouvait en face de ce vieux logis, et paraissait l'examiner avec un enthousiasme d'archéologue. A la vérité, ce débris de la bourgeoisie du seizième siècle pouvait offrir à l'observateur plus d'un problème à résoudre. Chaque étage avait sa singularité. Au premier, quatre fenêtres longues, étroites, rapprochées l'une de l'autre, avaient des carreaux de bois dans leur partie inférieure, afin de produire ce jour douteux, à la faveur duquel un habile marchand prête aux étoffes la couleur souhaitée par ses chalands. Le jeune homme semblait plein de dédain pour cette partie essentielle de la maison, ses yeux ne s'y étaient pas encore arrêtés. Les fenêtres du second étage, dont les jalouses relevées laissaient voir, au travers de grands carreaux en verre de Bohême, de petits rideaux de mousseline rose, ne l'intéressaient pas davantage. Son attention se portait particulièrement au troisième, sur d'humbles croisées dont le bois travaillé grossièrement aurait mérité d'être placé au Conservatoire des arts et métiers pour y indiquer les premiers efforts de la menuiserie française. Ces croisées avaient de petites vitres d'une couleur si verte, que, sans son excellente vue, le jeune homme n'aurait pu apercevoir les rideaux de toile à carreaux bleus qui cachaient les mystères de cet appartement aux yeux des profanes.

Parfois, cet observateur, ennuyé de sa contemplation sans résultat, ou du silence dans lequel la maison était ensevelie, ainsi que tout le quartier, abaissait ses regards vers les régions inférieures. Un sourire involontaire se dessinait alors sur ses lèvres, quand il revoyait la boutique où se rencontraient, en effet, des choses assez risibles. Une formidable pièce de bois, horizontalement appuyée sur quatre piliers qui paraissaient courbés par le poids de cette maison décrépite, avait été rechampie d'autant de couches de diverses peintures que la joue d'une vieille duchesse en a reçu de rouge. Au milieu de cette large poutre mignardement sculptée se trouvait un antique tableau représentant un chat qui pelotait. Cette toile causait la gaieté du jeune homme. Mais il faut dire que le

plus spirituel des peintres modernes n'inventerait pas de charge plus comique. L'animal tenait dans une de ses pattes de devant une raquette aussi grande que lui, et se dressait sur ses pattes de derrière pour mirer une énorme balle que lui renvoyait un gentilhomme en habit brodé. Dessin, couleurs, accessoires, tout était traité de manière à faire croire que l'artiste avait voulu se moquer du marchand et des passants. En altérant cette peinture naïve, le temps l'avait rendue encore plus grotesque par quelques incertitudes qui devaient inquiéter de consciencieux flâneurs. Ainsi la queue mouchetée du chat était découpée de telle sorte qu'on pouvait la prendre pour un spectateur, tant la queue des chats de nos ancêtres était grosse, haute et fournie.

Cependant l'inconnu ne restait certes pas là pour admirer ce chat, qu'un moment d'attention suffisait à graver dans la mémoire. Cet étrange jeune homme devait être aussi curieux pour les commerçants du Chat-qui-pelete, que le Chat-qui-pelete l'était pour lui. Une cravate éblouissante de blancheur rendait sa figure tourmentée encore plus pâle qu'elle ne l'était réellement. Le feu tour à tour sombre et pétillant que jetaient ses yeux noirs s'harmoniait avec les contours bizarrez de son visage, avec sa bouche large et sinuose qui se contractait en souriant. Son front, ridé par une contrariété violente, avait quelque chose de fatal. Le front n'est-il pas ce qui se trouve de plus prophétique en l'homme ? Quand celui de l'inconnu exprimait la passion, les plis qui s'y formaient causaient une sorte d'effroi par la vigueur avec laquelle ils se prononçaient ; mais lorsqu'il reprenait son calme, si facile à troubler, il y respirait une grâce lumineuse qui rendait attrayante cette physionomie où la joie, la douleur, l'amour, la colère, le dédain éclataient d'une manière si communicative que l'homme le plus froid en devait être impressionné.

Cet inconnu se dépitait si bien au moment où l'on ouvrit précipitamment la lucarne du grenier, qu'il n'y vit pas apparaître trois joyeuses figures rondelettes, blanchies, roses, mais aussi communes que le sont les figures du Commerce sculptées sur certains monuments. Ces trois faces, encadrées par la lucarne, rappelaient les têtes d'anges bouffis semés dans les nuages qui accompagnent le Père éternel.

Les apprentis respirèrent les émanations de la rue avec une avidité qui démontrait combien l'atmosphère de leur grenier était chaude et mephithique. Après avoir indiqué ce singulier factionnaire, le commis qui paraissait être le plus jovial disparut et revint en tenant à la main un instrument dont le métal inflexible a été récemment remplacé par un cuir souple ; puis tous prirent une expression malicieuse en regardant le badaud qu'ils aspergèrent d'une pluie fine et blanchâtre dont le parfum prouvait que les trois mentons venaient d'être rasés. Elevés sur la pointe de leurs pieds et réfugiés au fond de leur grenier pour jouir de la colère de leur victime, les commis cessèrent de rire en voyant l'insouciant dédain avec lequel le jeune homme secoua son manteau, et le profond mépris que peignit sa figure quand il leva les yeux sur la lucarne vide.

(A suivre).

**Grand Théâtre.** — La revue *Kamarad's pas kapout* fait feu qui dure. Son succès, d'ailleurs très mérité, ne faiblit point. C'est chaque soir applaudissements plus chaleureux, raps des nombreux.

**Royal Biograph** — Le nouveau programme est, certes, des plus variés et des plus sensationnels : « Un ange a passé... », une attendrissante comédie dramatique, mise à la scène pour la mignonne et espègle Simone Genevois. Puis une nouvelle série de dessins animés des plus drôles « Le chien policiers ». Dans le même programme, les trois derniers épisodes de l'immense succès « Mascamor » : « La note de violoncelle », « Le Destin », enfin « Le Boomerang », dernier épisode où a lieu la démonstration du terrible engin, le Boomerang. Citons encore d'excellentes actualités, une très bonne vue documentaire « Le montage des papillons ». Tous les jours il y a matinée à 3 h. et le dimanche deux matinées : à 2 1/2 h. et à 4 1/2 heures.

**Kefol** NEVRALGIE MIGRAINE BOÎTE FR. 180 POURSES TOUTES PHARMACIES

LAUSANNE. — IMPRIMERIE ALBERT DUPUIS